ENDURANCE TOUT TERRAIN



Moto-Club	ANTAGNAC	
N° d'affiliation	1366	
Date	18/19 avril 2015	
Lieu	ANTAGNAC	
N° d'épreuve FFM		
Organisateur technique	BORDES FRANCIS	
Adresse	PARGAS 47700 ANTAGNAC	
e-mail	f.bordes388@orange.fr	
Téléphone	0553930538	ļ



La manifestation se déroulera conformément au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation. Le présent règlement complète les conditions particulières de la manifestation.

ARTICLE 1 ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 OFFICIELS

Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement.

Président du Jury ou Arbitre POMMIER THIERRY	nce : 037500
Membre du Jury	nce : 182746
Membre du Jury	nce : 007989
Commissaire technique responsable TISON SERGE	nce : 023092
Responsable du chronométrage FABIEN PIERRE Licer	nce : 009880

CATEGORIES & ENGAGEMENTS ARTICLE 3 Age maxi Cylindrée Description CHAMPIONNAT DE FRANCE ESPOIR QUAD REGLEMENT FFM TROPHEE DE FRANCE QUAD REGLEMENT FFM CHAMPIONNAT DE FRANCE QUAD REGLEMENT FFM

Engagement :	CAISE OF MO
Site Internet FFM	
Contact FFM	Part Ships
Adresse	1000
Téléphone	St. St.
e-mail	

Chronométrage:

Location de transpondeur oui □ noi
Tarif
Caution

CONTROLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES ARTICLE 4

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation : 🗵 oui 🛘 non

Dans le cas où les licences à la journée sont délivrées, les participants devront également présenter un certificat médical de non contreindication à la pratique du sport motocycliste en compétition de moins d'un an.

ENDURANCE TOUT TERRAIN



b. Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or, Argent ou Bronze selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou l'UEM autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de l'UEM.

c. Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire techniques responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

ARTICLE 5 RECLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 MEDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Médecin responsable médical----- MANTOULAN OLIVIER

Nombre de secouristes----- 10 Nombre d'ambulance(s) ----- 1

Hôpital le plus proche ----- MARMANDE Temps de trajet (en min)----- 20

ARTICLE 7 PRESENTATION DU SITE DE PRATIQUE

Le plan d'accès et le plan du site de pratique sont annexés au présent règlement.

a. Accès :

Nom du site----- Antagnac (D47)

Adresse ----- BEDICAT

GPS – Latitude (Nord)----- GPS – Longitude (Est) -----

b. Caractéristiques:

Longueur du circuit ----- 5000

Largeur mini de la piste sur 90% ----- 6 M

Longueur de la ligne droite de départ----- DEPART STYLE LE MAN

Largeur de la grille----- DEPART STYLE LE MAN

La longueur de la ligne droite de départ est au moins égale à deux fois la largeur de la grille (Art. 3-c des RTS).

Nombre de OCP*----- 30

*Officiels Commissaires de Piste

Capacité Motos (30 par km maxi)	Capacité Quads (30 par km maxi)	
150	150	

Rappel: l'attestation d'assurance, les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au règlement.



REGLEMENT PARTICULES

HORAIRES PREVISIONNELS



Moto-Club ------ ANTAGNAC
N° d'affiliation ----- 1366

Lieu ----- Antagnac (D47)

N° d'épreuve FFM ----- 384

Date ----- samedi 18 Avril 2015

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
8h30	19h	Contrôles administratifs	quad/motos	
8h30	19h	Contrôles techniques	quad/motos	
14h00	14h10	Essais Libres	quad espoir	10mn
14h10	14h20	Essais Chronométrés	quad espoir	10mn
14h25	14h40	Essais Libres	quad trophé de france	15mn
14h40	15h00	Essais Chronométrés	quad trophé de france	20mn
15h10	15h30	Manche I	quad espoir	20mn
15h35	17h35	Course	quad trophé de france	2h
17h40	18h00	Manche 2	quad espoir	20mn
18h15		Réunion du Jury		
18h30		Remise des Prix		
			Horaire Dimanche 19	
08h10	08h25	Essais Libres	quad championnat de fr.	15mn
08h25	08h45	Essais Chronométrés	quad championnat de fr.	20mn
09h15		Départ	quad championnat de fr.	02h30
11h45		Arrivée	quad championnat de fr	
12h00		Repas		
13h45	13h55	Essais Libres	motos open	10mn
13h55	14h10	Essais Chronométrés	motos open	15mn
14h45		Départ	motos open	03h00
15h00		Remise des Prix	quad championnat de fr.	
17h45		Arrivée	motos open	
18h00		Réunion du Jury	quad championnat de fr.	
18h15		Remise des Prix	moto open	
			7	
				ar to the territory
THE THE				

ENDURANCE TT ANTAGNAC 18/19 AVRIL 2015

Le jury se réserve le droit de modifier les horaires en cas d'intempérie ou cas de force majeure

Horaires SAMEDI 18 AVRIL 2015

08 h 30 à 12 h 00 – 13 h 30 à 19 h Vérifications administrative et technique quads et motos.

13 h 45 – Mise en place de la sécurité et des commissaires.

14 h 00 à 14h20 – essais libres 10 mn et essais chronos 10 mn quads espoir

14 h 25 à 15h05 – essais libre quads trophée de France open. 15mn Dont 20 mn essais chronos

 $15h10 \text{ à } 15 \text{ h } 30 - 1^{\text{ère}}$ manche quad espoir 20 mn

15 h 35 à 17 h 35 – course quad trophée de France open 2 heures

17 h 40 à 18h00 – 2ème manche quad espoir 20 mn

18 h 30 remise des prix

Horaires DIMANCHE 19 AVRIL 2015

07 h 30 à 10 h 00 Vérifications administratives et technique motos.

QUADS

08 h 00 mise en place des commissaires et du service de sécurité.

08 h 10 essais, libre championnat de france 15mn.

08 h 25 essais chronos championnat de France quad 20 mn

09 h 00 mise en place sur la ligne de départ.

09 h 15 départ

11 h 45 fin de course.

15 h 00 remise des prix après départ des motos

MOTOS

13 h 30 mise en place des commissaires et du service de sécurité.

13 h 45 à 14 h 10 essais libres 10 mn, essais chronos 15mn

14 h 30 mise en place sur la ligne de départ.

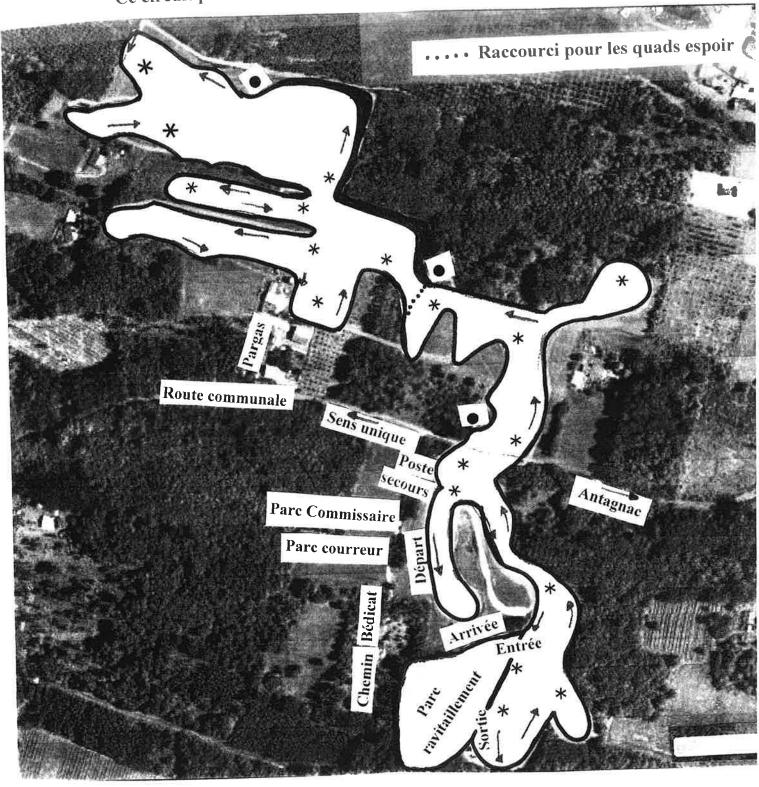
14 h 45 départ.

17 h 45 fin de course.



TARGETTR minimale 6 millies

Ce circuit pourra être légèrement modifié en cas d'intempéries



- CHICANE DE RALENTI
- * COMMISSAIRE



SENS DE LA COURSE